



- 2 MOT DU PRÉSIDENT
- 3 DÉPLOYER LE POTENTIEL DE L'INDUSTRIE TEXTILE FRANÇAISE
- 4 TEMPS FORTS 2021 - 2022
- 5 CHIFFRES CLÉ FRANCE
- 6 CHIFFRES CLÉ EUROPE
- 7 CHIFFRES CLÉ MONDE
- 8 COMPÉTITIVITÉ
- 9 AFFAIRES SOCIALES
- 10-11 DÉVELOPPEMENT DURABLE - RSE
- 12-13 INNOVATION
- 14-15 EMPLOI-FORMATION
- 16-17 PROMOTION - ATTRACTIVITÉ SAVOIR FAIRE
- 18-19 EUROPE & INTERNATIONAL
- 20-22 LE TEXTILE EN RÉGIONS
- 23 ORGANISATION UIT



## Mot du président

**Yves Dubief,**  
président de l'UIT

La publication de ce rapport d'activité 2021-2022 marque mes 10 ans à la présidence de l'Union des Industries Textiles. 10 années pendant lesquelles j'ai eu le plaisir et l'honneur de porter la parole de notre industrie auprès du gouvernement et de la soutenir aux côtés de nos élus, de nos membres et de nos partenaires, à travers les défis qu'elle relève.

Alors que le nombre d'entreprises et de salariés du secteur textile chutaient depuis plus de 40 ans, j'ai eu le bonheur de voir la tendance s'inverser en 2015, tendance pérenne malgré les crises que nous traversons actuellement.

Alors qu'elles avaient dû gérer la décroissance et assurer leur pérennité, les entreprises textiles françaises ont fait preuve de résilience et se battent aujourd'hui pour attirer les talents et transmettre leurs savoir-faire.

Les entreprises textiles françaises ont su conquérir des marchés techniques et innovants : les atouts de notre fabrication sont largement reconnus. Cette confiance retrouvée se traduit par des investissements et le développement de notre outil industriel et de l'emploi sur tout le territoire.

Dans cette dynamique, nous avons pu bénéficier de l'appui du gouvernement de François Hollande à travers le plan de reconquête « Textiles techniques et intelligents » de la Nouvelle France Industrielle en 2013. Plus récemment, le Plan de relance d'Emmanuel Macron nous a permis d'accélérer notre développement dans une période de pandémie.

La compétitivité reste un cheval de bataille pour continuer de défendre les valeurs de qualité et de RSE qui nous sont chères. La baisse des impôts de production pour laquelle je me suis battu et continuerai de me battre avec le Medef et France Industrie me procure une grande satisfaction. La publication en 2018 du rapport « La fiscalité des impôts de production » dont j'ai coprésidé le groupe de travail avec Jacques Le Pape y a, je l'espère, modestement contribué.

La pandémie de Covid et les hausses de prix des matières premières et du transport ont ralenti le mouvement mais n'ont pas entamé notre ténacité. Le ralliement à votre fédération prend tout son sens dans cette période et nous continuerons à défendre nos valeurs et gagner en compétitivité et en attractivité auprès de nos clients et de nos futurs salariés. Je salue la nouvelle équipe qui continuera de mener avec détermination ces combats et à porter haut et fort les couleurs de notre industrie.

**Design graphique :** Agence Conicrea. **Marques et copyrights couverture :** Escrime : © ALLSTAR / tissus Jules Tournier

**Protection des vignes contre la grêle :** © Texinov - Voilier : © Freepik

Tous les logotypes et marques cités dans cette brochure sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. **Impression :** Agefim - juin 2022



**DÉPLOYER LE POTENTIEL DE  
L'INDUSTRIE TEXTILE FRANÇAISE**

## DÉPLOYER LE POTENTIEL DE L'INDUSTRIE TEXTILE FRANÇAISE



LEADER EUROPÉEN  
DES TEXTILES MÉDICAUX  
LEADER EUROPÉEN  
DES TEXTILES ANTI-FEU

LEADER EUROPÉEN  
DES TEXTILES GÉO-SYNTHÉTIQUES  
LEADER  
DES MATÉRIAUX BIOSOURCÉS

### RENFORCER

la compétitivité  
de la production textile  
pour consolider  
l'industrie nationale

### ACCOMPAGNER

la transition écologique  
et numérique  
des entreprises textiles

### DYNAMISER

les compétences  
et renforcer l'attractivité  
du secteur

**L'industrie textile est, comme toutes les industries françaises, soumise aux aléas de la concurrence internationale, contrainte par une réglementation exponentielle et ralentie depuis un an par la pénurie de matières premières.**

Dans cet environnement instable, elle doit faire face aux mégatendances qui bouleversent nos sociétés, comme le changement climatique et l'épuisement des ressources naturelles, la transformation numérique, le vieillissement démographique et la mutation des modèles sociaux, pour citer les plus marquants.

Ces tendances sont mondiales mais les enjeux qu'elles dessinent sont spécifiques à chaque secteur. Que ce soit en termes de modes de production et de consommation, de matières, de marchés ou encore de métiers, beaucoup reste à inventer.

**Le textile français propose des solutions innovantes qui répondent à ces enjeux :** la production éco-conçue et locale sert la consommation « à la demande », les filets de protection agroalimentaires préservent nos récoltes contre les événements climatiques et les insectes, les tissus lumineux traitent la jaunisse des nouveau-nés, les textiles anti-feu sécurisent nos transports urbains et protègent nos pompiers, les textiles composites allègent nos véhicules pour réduire leur consommation d'énergie, le tricotage 3D libère des contraintes de la confection, le fil composite sert de bouclier thermique aux capsules spatiales.

**Pour toutes ces inventions qui font notre fierté, facilitent notre quotidien et font avancer l'industrie dans son ensemble, le textile a été identifié comme fournisseur de composants essentiels pour maintenir la souveraineté nationale dans des secteurs stratégiques (défense, santé, aéronautique...). Cependant, malgré la résilience remarquable dont il a fait preuve, le textile est une industrie fragilisée et doit être soutenue pour continuer de tenir ce rôle majeur.**

Nous avons synthétisé nos propositions pour aider notre industrie à rester compétitive et innovante durant ses transitions écologique et numérique dans un Livre Blanc, présenté aux pouvoirs publics et à la commission européenne courant mai 2022.

Cette innovation prend corps tous les jours. Le 22 avril dernier a été inauguré le tout premier pont au monde entièrement construit en lin, fibre naturelle dont la France est le premier producteur mondial. Ce pont de 15 mètres, aussi résistant que l'acier ou la pierre, a été conçu avec la collaboration de la coopérative normande Nat'up, entrée au capital du dernier tisseur de lin des Hauts-de-France, dont le dirigeant est candidat à la présidence de l'UIT.

Ce pont symbolise, à double titre, le passage vers l'avenir, la direction à prendre. Bref, un pont tissé entre le présent et le futur.

**Vanessa de Saint-Blanquat,**  
Directrice Générale



## TEMPS FORTS 2021 • 2022

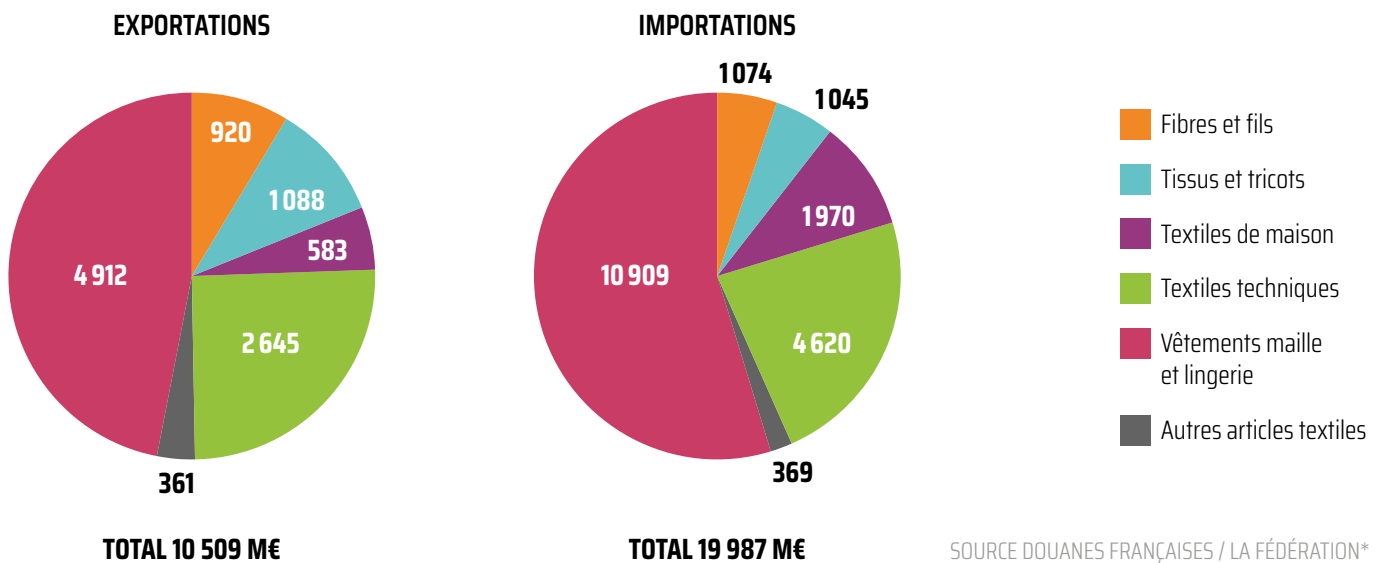
|  |   |
|--|---|
| 16 JUIN 2021                           | AG UIT  |
| 30 JUIN - 1 <sup>ER</sup> JUILLET 2021 | Fashion RdV by PV, Grand Palais Ephémère, Paris   |
| 1 <sup>ER</sup> JUILLET 2021           | L'UIT emménage rue Hamelin, Paris 16 <sup>ème</sup>   |
| 1 <sup>ER</sup> JUILLET 2021           | Signature d'un accord revalorisant les salaires minima applicables au 1er juillet 2021 dans l'industrie textile   |
| 3-4 JUILLET 2021                       | Grande Exposition du Fabriqué en France   |
| JUILLET - AOÛT 2021                    | Dossier Le Réveil du Textile français, Usine Nouvelle   |
| 8-9 SEPTEMBRE 2021                     | Made in France by PV  |
| 21-23 SEPTEMBRE 2021                   | Première Vision Paris   |
| 30 SEPTEMBRE 2021                      | AG Eurocoton  |
| 24 SEPTEMBRE 2021                      | Lancement du pilote traçabilité « Filière textile » du CSF Mode & Luxe  |
| 7 OCTOBRE 2021                         | TEXTIVAL  |
| 25 OCTOBRE 2021                        | Renouvellement du MOU avec l'Egypte   |
| 26 OCTOBRE 2021                        | Colloque (re)localiser, Bercy   |
| 8-9 NOVEMBRE 2021                      | Convention EURATEX Anvers   |
| 11 NOVEMBRE 2021                       | Lancement d'un logo pour valoriser la fabrication française   |
| 18-21 NOVEMBRE 2021                    | Silk in Lyon  |
| 22-22 NOVEMBRE 2021                    | Semaine de l'industrie  |
| 6 DÉCEMBRE 2021                        | Réunion de la CPNE Textile et tenue d'un jury paritaire CQP/CQPI des industries Textiles  |
| 8 DÉCEMBRE 2021                        | Forum d'affaires "Made in Uzbekistan"   |
| 14 DÉCEMBRE 2021                       | Signature de la Convention Nationale d'Objectifs avec la CNAM   |
| 21 JANVIER 2022                        | Signature d'un accord revalorisant les salaires minima applicables au 1 <sup>er</sup> février 2022 dans l'industrie textile   |
| 21 JANVIER 2022                        | Acceptation de la méthode d'affichage environnemental alternative de l'UIT par le ministère de la Transition Écologique pour expérimentation                                    |
| 12 JANVIER 2022                        | Publication du Zoom ONISEP Métiers de l'industrie Textile   |
| 13 JANVIER 2022                        | Audition dans le cadre de la mission d'évaluation de la loi n° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre |
| 20 JANVIER 2022                        | Audition dans le cadre de la proposition de loi n°4827 du 21 décembre 2021 visant à doter la France des instruments nécessaires pour lutter contre la pollution plastique,      |
| 3 FÉVRIER 2022                         | Signature d'un accord sur la fixation des niveaux de prise en charge des contrats de prévoyance au sein de la branche Textile   |
| 8-10 FÉVRIER 2022                      | Première Vision Paris   |
| 9 FÉVRIER 2022                         | Signature d'un MOU entre l'UIT et l'Association textile et habillement Ouzbèke «Uzbektekstilprom»   |
| 23 FÉVRIER 2022                        | Signature d'un avenant à la convention de gestion du régime de prévoyance non-cadres améliorant les garanties décès du régime à compter du 01/04/22                             |
| 28 FÉVRIER – 27 MARS 2022              | OpenWeeks French TEX  |
| 29 MARS 2022                           | Publication du Livre Blanc UIT  |
| 30-31 MARS 2022                        | Made in France by PV  |
| 5 MAI 2022                             | Rencontre avec Thierry Breton, commissaire responsable du marché intérieur de la Commission Européenne avec Euratex   |
| 10 MAI 2022                            | Présentation du Livre Blanc au Sénat  |
| 31 MAI 2022                            | Assemblée Générale de l'UIT   |

# CHIFFRES CLÉ FRANCE

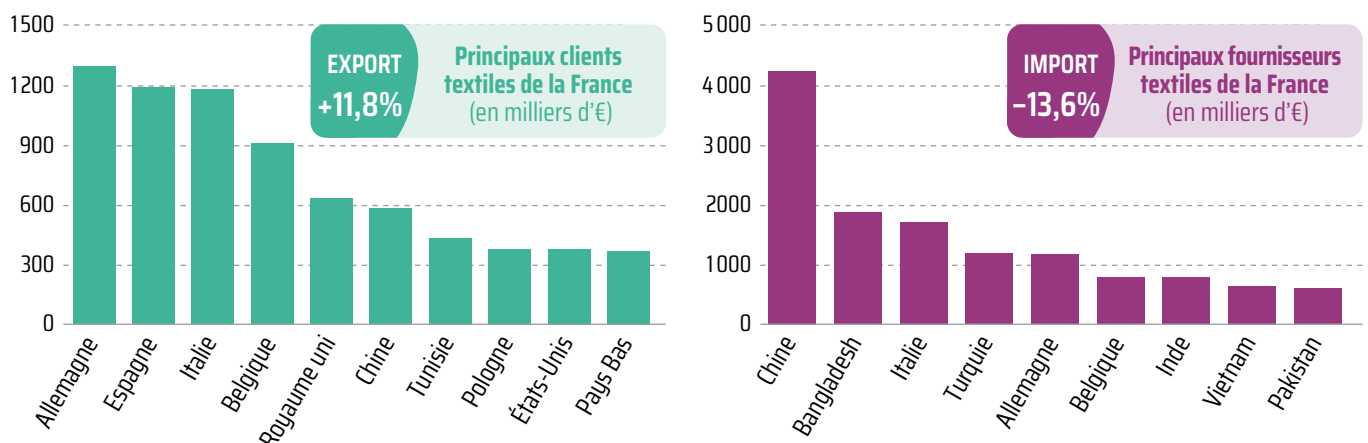
## CHIFFRES CLÉS DE L'INDUSTRIE TEXTILE EN FRANCE EN 2021



## Exportations et importations de textile en France par catégorie de produits en 2021



## Exportations et importations de textile en France par pays en 2021 (en millions d'€)



# CHIFFRES CLÉ EUROPE

## Entreprises, emplois, chiffre d'affaires et investissements

des entreprises européennes de textile et d'habillement (données 2021)

SOURCE EURATEX

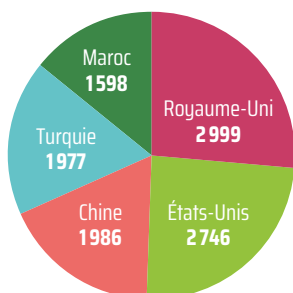
|                        | ENTREPRISES |                | EMPLOIS   |                  | CHIFFRE D'AFFAIRES |                |
|------------------------|-------------|----------------|-----------|------------------|--------------------|----------------|
|                        | nombre      |                | nombre    |                  | en millions d'€    |                |
|                        | 2020e       | 2021e          | 2020e     | 2021e            | 2020e              | 2021e          |
| Textile                | 49 409      | <b>48 272</b>  | 530 535   | <b>518 332</b>   | 66 219             | <b>74 629</b>  |
| Habillement            | 98 327      | <b>94 591</b>  | 790 683   | <b>760 637</b>   | 58 973             | <b>65 284</b>  |
| Textile et habillement | 147 736     | <b>142 863</b> | 1 321 218 | <b>1 278 969</b> | 125 192            | <b>139 913</b> |

## Top 5 des principaux clients et fournisseurs de textile et d'habillement

de l'UE en 2021 (en millions d'euros)

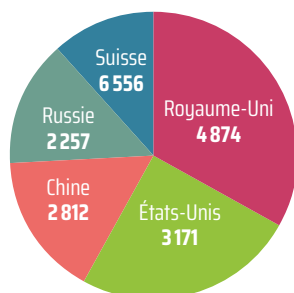
SOURCE EURATEX

### EXPORT TEXTILE



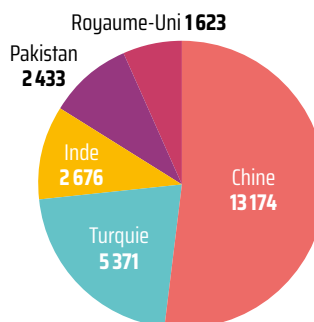
TOTAL EXTRA UE  
25 303 M€

### EXPORT HABILLEMENT



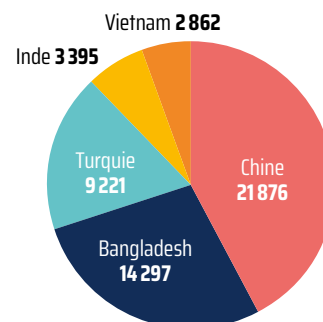
TOTAL EXTRA UE  
33 018 M€

### IMPORT TEXTILE



TOTAL EXTRA UE  
33 833 M€

### IMPORT HABILLEMENT

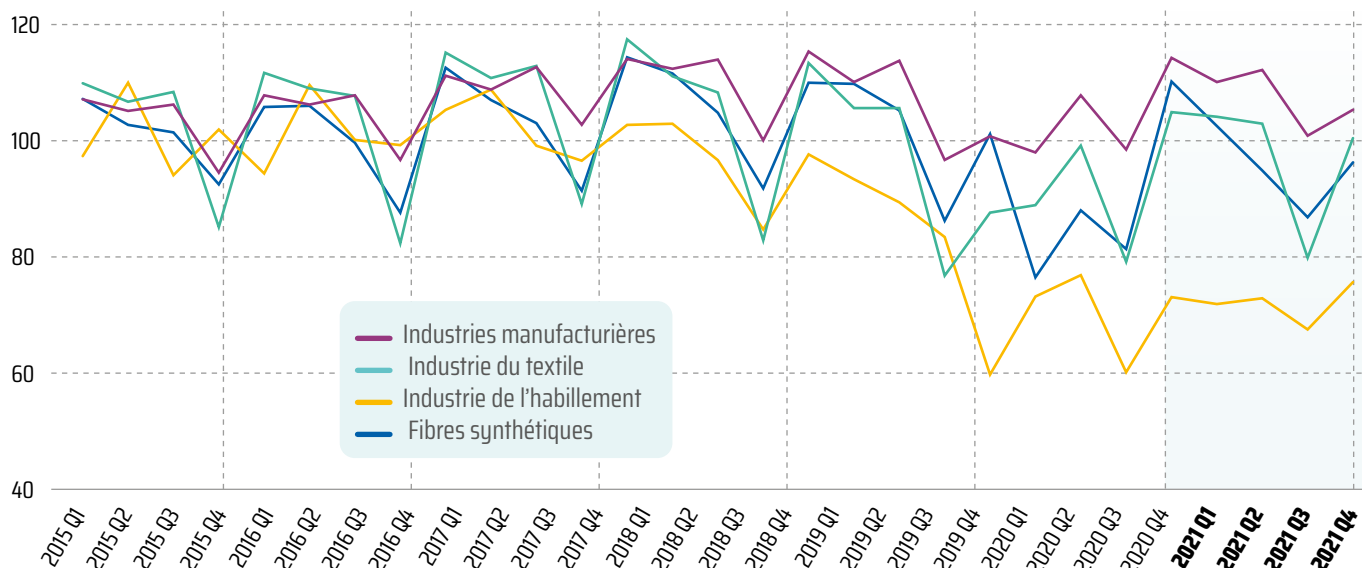


TOTAL EXTRA UE  
72 284 M€

## Évolution de la production européenne de textile et d'habillement

En % par trimestre comparé au même trimestre de l'année précédente

SOURCE EURATEX



# CHIFFRES CLÉ MONDE

## Top 5 du commerce mondial de textile en 2020 (en milliards d'€)

| Exportateurs                |     | Importateurs                |    |
|-----------------------------|-----|-----------------------------|----|
| Chine                       | 154 | Union européenne (Extra UE) | 50 |
| Union européenne (Extra UE) | 22  | États-Unis                  | 45 |
| Inde                        | 15  | Viet Nam                    | 16 |
| Turquie                     | 12  | Chine                       | 14 |
| États-Unis                  | 11  | Japon                       | 12 |

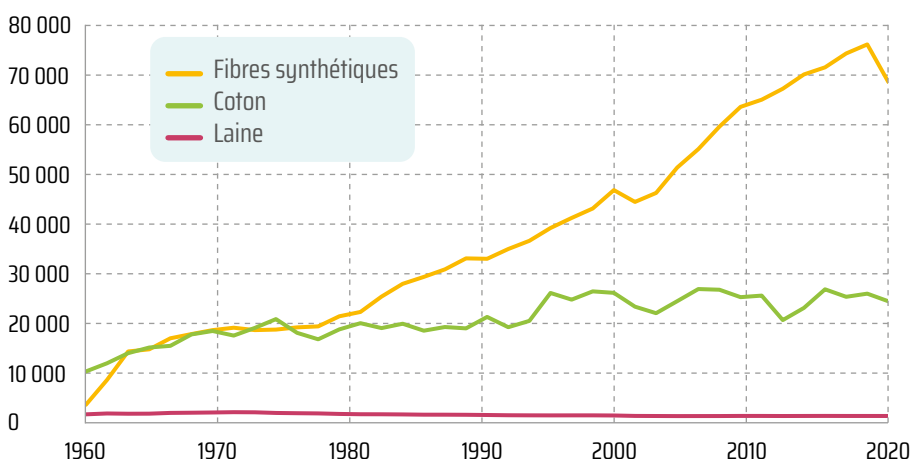
SOURCE : OMC

## Top 5 du commerce mondial d'habillement en 2020 (en milliards d'€)

| Exportateurs                |     | Importateurs                |    |
|-----------------------------|-----|-----------------------------|----|
| Chine                       | 142 | Union européenne (Extra UE) | 86 |
| Union européenne (Extra UE) | 38  | États-Unis                  | 82 |
| Viet Nam                    | 29  | Japon                       | 26 |
| Bangladesh                  | 28  | Royaume-Uni                 | 26 |
| Turquie                     | 15  | Canada                      | 10 |

SOURCE : OMC

## Évolution de la production mondiale de laine, coton, lin (dont France) et fibres synthétiques (en 1000 tonnes) SOURCE CIFRS

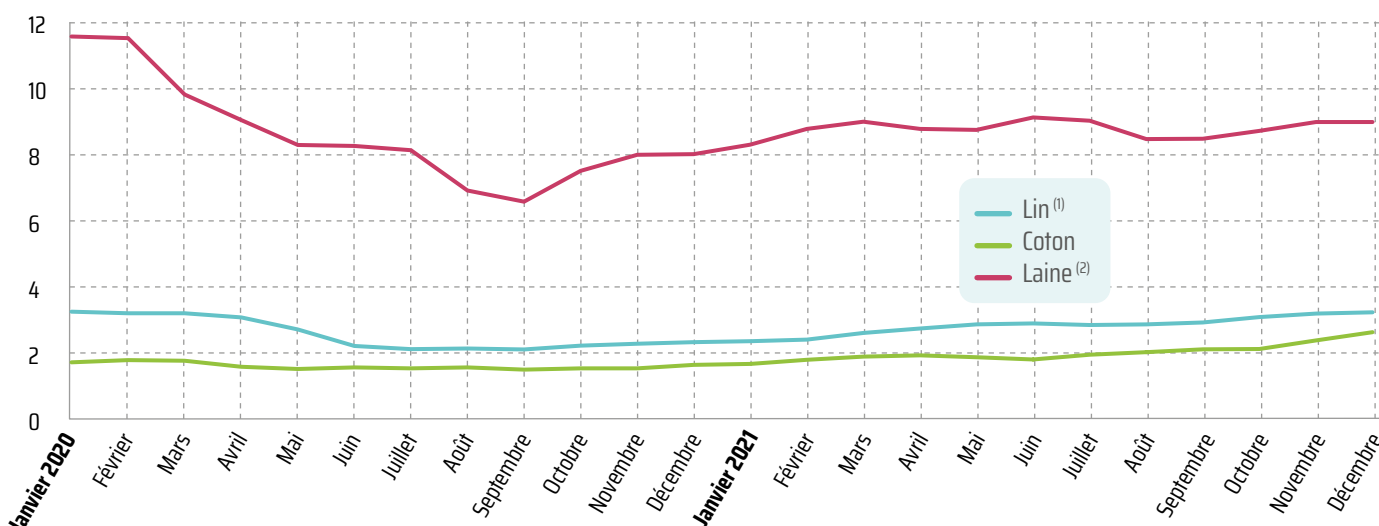


## Production mondiale de lin fibres longues et fibres courtes (en tonnes)

|                    | 2019           | 2020           |
|--------------------|----------------|----------------|
| Fibres longues     | 238 176        | 186 257        |
| Fibres courtes     | 165 692        | 172 312        |
| <b>TOTAL</b>       | <b>403 868</b> | <b>358 569</b> |
| dont Europe tonnes | 267 668        | 205 151        |
| dont Europe %      | 66,3 %         | 57,2 %         |

SOURCE CELC LINEN MATRIX

## Évolution du cours du coton, de la laine et du lin en 2020 et 2021 (en euros / kg) SOURCES : FFILC, CELC



(1) Prix mensuels sortie de teillage au niveau européen. (2) Qualité A 64's.

### TRANSPORT MARITIME

Hausse du prix du fret maritime d'un facteur 5 entre l'Asie et l'Europe entre janvier 2020 et mai 2022.



Brun de Vian Tiran



**La souveraineté industrielle ne peut être une réalité sans la compétitivité des entreprises.**

YVES DUBIEF

## COMPÉTITIVITÉ

### Poursuite de la baisse des impôts de production

La loi de finances pour 2021 a baissé les impôts de production de 10 Md€, à partir de 2021, à travers trois mesures :

- **Réduction de moitié de la CVAE** pour toutes les entreprises
- **Modification de la méthode d'évaluation** des locaux industriels
- **Baisse du plafonnement** de la CET

Ces mesures qui conduisent à une baisse des impôts de production de 10 Md€ vont dans le sens des attentes des entreprises mais ne sont pas suffisantes pour résorber l'écart à la moyenne européenne ou avec l'Allemagne.

### Maintien du CIC et du CIR

L'UIT défend le maintien du CIC, seul dispositif de soutien à l'innovation accessible aux PME textiles, leur permettant de maintenir leur compétitivité à l'international. Une suppression du CIC fragiliserait les trésoreries d'entreprise dans un moment où elles font face à la sortie de crise : elles seraient obligées de procéder à un arbitrage en faveur du maintien de l'activité

au détriment de l'innovation, notamment les investissements liés à la créativité, tant dans les machines et leur modernisation que dans des process industriels plus vertueux et écoresponsables et le maintien du personnel dédié. L'UIT est d'autant plus attentive que le dispositif est en cours d'évaluation et pourrait être supprimé dans la prochaine loi de finances.

L'UIT défend également le maintien du CIR et participe par ailleurs au nouveau groupe de travail MEDEF « Contrôle fiscal du CIR » dont l'objectif est d'établir des propositions concrètes face aux difficultés rencontrées par les entreprises lors des contrôles.



### Hausse des prix de l'énergie

Comme lors des hausses de prix des matières premières, l'UIT s'est mobilisée en région et au national pour interpeller les préfets de région, le Ministre de l'Économie, des Finances et de la relance et le Premier Ministre face à des hausses de prix de l'énergie vertigineuses qui mettent en péril la santé financière des entreprises. Dans un premier temps, il a été demandé que les entreprises puissent bénéficier du bouclier

tarifaire mis en place pour les ménages ou à défaut qu'une compensation financière soit proposée à la hauteur de ces hausses. Malgré les annonces gouvernementales du 16 mars 2022, l'UIT craint que certaines entreprises énérgo-intensives ou consommatrices de gaz soient contraintes de mettre à l'arrêt certains sites de production, ce qui impacterait l'ensemble de la chaîne.

### Généralisation de la facturation électronique

L'UIT participe aux GT organisés par la Direction générale des Finances publiques sur les obligations en matière de facturation électronique et informe régulièrement ses adhérents des points validés.

Les obligations de facturation électronique seront imposées à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024

en réception à l'ensemble des assujettis et, en transmission, aux grandes entreprises à compter de la même date, aux entreprises de taille intermédiaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, puis aux petites et moyennes entreprises et microentreprises à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.



# AFFAIRES SOCIALES :

## UN DIALOGUE CONSTRUCTIF AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX



### Revalorisation des salaires minima de la CCN Industrie textile

En janvier 2022, suite à la signature d'un premier accord majoritaire en juillet 2021, l'UIT et les 5 organisations syndicales représentatives des salariés (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO) ont conclu un accord pour revaloriser les salaires minima de la branche de l'Industrie textile à compter du 1<sup>er</sup> février 2022.

Cet accord unanime, qui prévoit une hausse des salaires de 3,2% pour toutes les catégories professionnelles (ouvriers, agents de maîtrise, cadres), s'inscrit pleinement dans la volonté de l'UIT de construire avec les partenaires sociaux de la branche un dialogue social dynamique et respectueux.

Les partenaires sociaux de la branche sont attentifs à l'évolution du pouvoir d'achat des collaborateurs du secteur et souhaitent également, par leur engagement, renforcer l'attractivité des entreprises textiles qui recrutent chaque année 3 000 hommes et femmes, jeunes professionnels et personnes en reconversion.

“

**2021, une année qui a permis à l'UIT et la filière textile de reprendre leur place dans un dialogue constructif avec les Partenaires Sociaux.**

DENIS ARNOULT

### Adhésion à la Convention Nationale d'Objectifs de la CNAM

Le 14 décembre 2021, l'UIT a signé avec la Caisse nationale d'assurance maladie un programme d'actions de prévention spécifiques aux activités de l'industrie textile, dans le cadre de son adhésion à la Convention Nationale d'Objectifs.

Cette adhésion s'inscrit dans la démarche de prévention des risques professionnels menée par l'UIT. Elle permet aux entreprises de moins de 200 salariés de solliciter un contrat de prévention avec la CARSAT pour financer des projets destinés à améliorer les conditions de santé et de sécurité au sein de l'entreprise.

L'avance financière octroyée par la CARSAT pour mettre en place tout ou partie du plan d'action convenu est transformée en subvention si l'entreprise tient l'ensemble de ses engagements.

Les objectifs de l'industrie textile visent la réduction des risques de chute et de heurts, des risques de manutentions manuelles, des risques liés aux agents chimiques dangereux, des risques liés à l'utilisation des machines et outils à main, des risques liés aux nuisances sonores et vibrations, des risques liés aux circulations.

L'ambition de l'industrie textile est d'aboutir à la conclusion d'au moins 25 contrats de prévention en France sur 2 ans (2022/2023).

### Amélioration des garanties prévoyance des salariés non-cadres

L'UIT a signé un avenant à la convention de gestion du régime de prévoyance des salariés non-cadres assurés par Malakoff Humanis.

La signature de cet avenant, approuvé par 4 organisations syndicales (CGT, CFDT, CFTC, FO), permet d'améliorer les garanties du régime de prévoyance non-cadres assuré par Malakoff Humanis. Une rente éducation est ainsi créée au bénéfice des enfants des salariés, et une garantie de frais d'obsèques sera versée en cas de décès du salarié.

Ces nouvelles garanties entrent en application pour les sinistres qui surviendraient à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022.

# DÉVELOPPEMENT DURABLE - RSE



L'année 2022 est marquée par une transformation réglementaire et législative d'une ampleur que nous avons de la peine à mesurer aujourd'hui.

En effet, la loi AGEC, la loi Climat et résilience vont transformer profondément l'information donnée au consommateur sur la traçabilité et sur les impacts environnementaux, en phase avec les combats que nous menons au sein de la Commission Développement durable, Affichage environnemental et social de l'UIT depuis longtemps. Nous avons la conviction que cette transparence engendrera une modification du comportement d'achat, qui lui-même favorisera une production plus locale, moins carbonée et plus respectueuse de l'être humain. Cette réindustrialisation française contribuera ainsi à relever les trois grands défis de notre pays que sont la reconquête de notre souveraineté économique et industrielle, la transition écologique et la cohésion sociale. La filière textile, qui a été la première à être mondialisée, pourra, nous l'espérons, être la première à montrer que nous sommes capables de produire ce que nous consommons dans notre pays.

ERIC BOËL

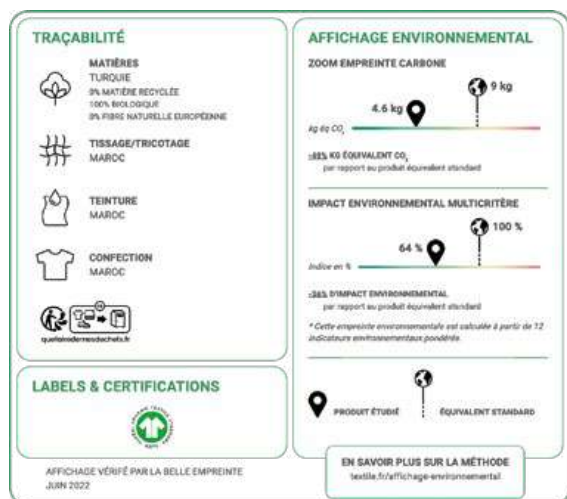
## Affichage environnemental français et Product Environmental Footprint (PEF) européen

La loi Climat et Résilience publiée en août 2021 au Journal Officiel prévoit la création d'un affichage environnemental, qui deviendra obligatoire pour tous les produits textiles d'habillement. Une période d'expérimentation permettra de définir la méthodologie de calcul et le format d'information du consommateur quant à l'impact environnemental des produits. Onze méthodes alternatives, complémentaires de la méthodologie de l'ADEME et de la méthodologie européenne du Product Environmental Footprint (PEF), ont été retenues par le ministère de la transition écologique pour alimenter les réflexions sur le mode opératoire à mettre en œuvre.

• Accessible et évolutif pour faciliter son déploiement et son universalité grâce à des outils open-source et des bases de données autoalimentées par les entreprises.

Inspirée de la méthodologie de calcul d'impact environnemental de l'ADEME, elle propose deux modifications fondamentales : la possibilité de prendre en compte un plus grand nombre d'impacts pour se rapprocher de la méthode européenne PEF et, surtout, la comparaison du score environnemental du produit avec celui d'un produit standard équivalent, partageant les mêmes caractéristiques (poids, matière, type de produit) mais correspondant au circuit de production le plus répandu. Les travaux menés dans ce cadre par une vingtaine d'entreprises textiles depuis février 2022 sont animés par le bureau d'études La Belle Empreinte.

En outre, l'UIT soutient le développement de l'outil Wikicarbonate développé par le ministère de la transition écologique. Cet outil a pour vocation de rendre un premier niveau d'affichage environnemental accessible à toutes les entreprises en étant public et gratuit. Il se veut complémentaire de l'accompagnement et des logiciels plus poussés déjà proposés par plusieurs bureaux d'études.



Parmi les méthodes alternatives retenues, celle élaborée par l'UIT repose sur le respect de cinq prérequis qui apparaissent comme indispensables pour la réussite de l'affichage environnemental français :

- Simple à comprendre pour le consommateur
- Facile à mettre en œuvre pour les entreprises et en particulier pour les PME
- Différenciant pour les produits
- Transparent grâce à des méthodologies et des bases de données sans opacité technique ou organisationnelle.

Par ailleurs, l'UIT suit de près les travaux de la Commission européenne sur le PEFCR Habillement et chaussure (Product Environmental Footprint Category Rules), un référentiel européen qui a pour vocation de calculer l'empreinte environnementale des produits d'habillement et des chaussures. L'UIT a déposé une contribution lors de la consultation publique organisée par la Commission européenne à l'été 2021 pour faire part de ses commentaires sur une version intermédiaire du référentiel.

## Loi AGEC : traçabilité obligatoire dès 2023

A partir de janvier 2023, les produits textiles devront indiquer les pays d'origine des différentes étapes fabrication. L'information du consommateur s'en trouve renforcée.

Le décret relatif à l'information à apporter au consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits a été publié au journal officiel le 29

avril 2022 avec une entrée en vigueur des obligations étalée sur 2023 et 2024 selon le chiffre d'affaires des entreprises. Ce texte réglementaire, qui vient préciser l'article 13-1 de la loi AGEC, prévoit notamment d'informer le consommateur sur l'incorporation de matière recyclée dans le produit, la présence de substances dangereuses ainsi que la transparence sur la traçabilité des produits

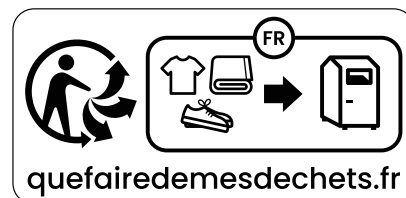
textiles. Cette dernière information sera fournie par l'affichage des pays où sont réalisées les trois dernières étapes de production : tissage/tricotage, teinture & impression, confection. Cette transparence est portée de longue date par la Commission Développement durable de l'UIT présidée par Eric Boël. L'UIT avait pu échanger avec le cabinet du Ministre de la Transition écologique le 26 novembre 2021.

## Travaux du comité stratégique de filière Mode & Luxe : pilote traçabilité filière textile

Le Comité Stratégique de Filière « Mode et Luxe » a lancé quatre pilotes traçabilité à l'automne 2021 : habillement, lin, chaussure et filière textile. L'UIT est le porteur du pilote traçabilité filière textile qui réunit neuf entreprises de l'amont et de l'aval de la filière. Son premier axe de travail a consisté à élaborer et tester une étiquette de transparence sur les pays où se déroulent les quatre dernières étapes de production textile (filature, tissage/tricotage, ennoblissement et confection). Ces travaux revêtent une importance redoublée du fait du contexte réglementaire présenté par le décret de l'article 13-1 de la loi AGECE évoqué préalablement. Les entreprises participant au pilote diffuseront un questionnaire à leurs clients au printemps 2022 afin de recueillir leur avis et perception et d'aboutir à une étiquette de traçabilité qui sera ensuite déployée sur leurs produits.

## Triman & Info-tri

L'UIT a participé aux travaux d'élaboration de la signalétique de tri dite « info-tri » élaborée par l'éco-organisme Refashion avec les fédérations de l'habillement et de la chaussure. Cette signalétique, comprenant également le Triman, sera obligatoirement affichée sur les produits soumis à la filière de responsabilité élargie du producteur de la filière TLC (textile d'habillement, linge de maison et chaussure) dès le 1er février 2023. A noter que la même obligation de signalétique concerne leurs emballages à destination des consommateurs, cette signalétique étant gérée par l'éco-organisme Citéo.



## Contribution pour la révision du cahier des charges de la filière de REP des TLC

L'UIT a participé en février 2022 à une réunion organisée par le ministère de la transition écologique visant à faire le bilan de la période d'agrément de Refashion en tant qu'éco-organisme de la filière de responsabilité élargie du producteur (REP) des TLC. Le ministère doit désormais élaborer un nouveau

cahier des charges pour la filière, pour lequel l'éco-organisme Refashion fera ensuite une nouvelle demande d'agrément. L'UIT a envoyé au ministère sa contribution en mars 2022 axée notamment sur le soutien envers des solutions performantes de tri et de recyclage textile sur le territoire national, visant à

apporter une matière première secondaire aux entreprises textiles. L'UIT a également formulé des propositions en matière de critères d'éco-modulation relatifs à l'empreinte carbone des produits et à la localisation des étapes de production.

## Recyclage : la filière textile avance en France et en Europe

ReHubs, projet plateforme européenne de recyclage des déchets textiles porté par Euratex, termine sa phase d'étude. Après une phase d'appel au volontariat et d'évaluation des volumes et des parties intéressées, les entreprises ont pu échanger sur leurs initiatives et les freins à lever pour accélérer le développement d'une plateforme de recyclage efficace. Un webinar d'information a été organisé par l'UIT le 25 novembre 2021 avec Refashion afin de présenter l'initiative et ses avancées aux entreprises textiles intéressées.

En France, les filateurs sont déjà avancés (Filature du Parc, Manufacture Française de Textile). Investissements, R&D et actions collectives renforcent la filière sur tout le territoire.

Textile de la Thiérache, du groupe UTT, implante une unité de filature complète afin de produire des fils utilisant des ressources locales provenant de déchets textiles multi-matières afin de mettre en place de la revalorisation des anciens vêtements que

les retailers récupéreront auprès de leurs clients. Le projet Refil'On, accompagné par EuraMaterials, a été lauréat en juillet 2021 du dispositif national « Résilience - intrants stratégiques pour l'industrie ».

Renaissance Textile, cofondée par TDV Industries, Les Tissages de Charlieu et Mulliez-Flory, a lancé son activité de recyclage de vêtements en fin de vie. Cette unité d'effilochage et déliassage permettra de recycler 3000 tonnes par an dans sa phase de démarrage (2<sup>e</sup> semestre 2022) et 9000 tonnes à terme.

Le projet AURAreFIL lauréat du Challenge Refashion 2021 vise à produire en boucle fermée un fil recyclé polyester fabriqué en Région Auvergne Rhône-Alpes à partir d'un gisement de vêtements usagés et non réutilisables en haute teneur en polyester. Le start-up Recyc'Elit adaptera son procédé de recyclage chimique du PET pour retransformer ces textiles (purs ou mélangés) en fils. Techtera coordonnera le projet et travaillera

sur la répliquabilité du business model du démonstrateur en circuit fermé.

A noter les travaux de la start-up INDUO soutenue par BPI France, sur le développement du procédé Greencose de recyclage chimique de vêtements en viscose et polyester.



## Auditions de l'UIT

- **Mission d'évaluation de la loi n° 2017-399 du 27 mars 2017** relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre, Commission des Lois de l'Assemblée nationale, jeudi 20 janvier 2022.
- **Proposition de loi n° 4827** visant à doter la France des instruments nécessaires pour lutter contre la pollution plastique, Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale, jeudi 13 janvier 2022.
- **Mission relative à l'information du consommateur**, Commission des affaires économiques du Sénat, 22 avril 2022.

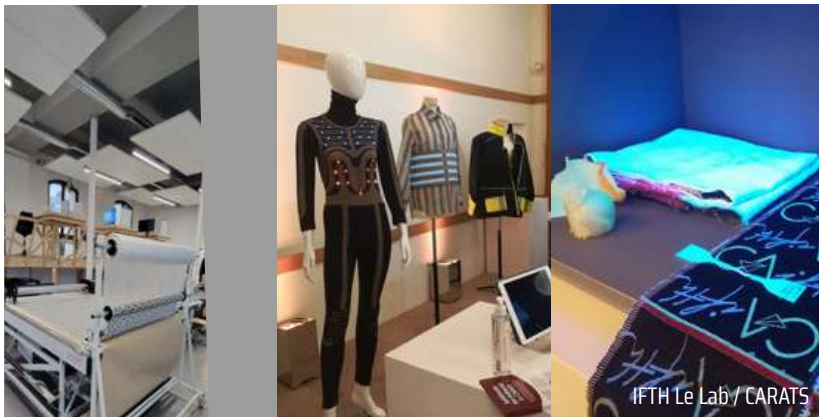
## BREF Textile

Les BREF européens (Best available techniques REference documents) sont des documents qui décrivent les Meilleures Techniques Disponibles (MTD) pour un secteur industriel et impose des valeurs limites à respecter et des procédures à mettre en oeuvre par les entreprises. Le

document est finalisé et sera publié au Journal Officiel de la Commission Européenne en 2022 (3<sup>e</sup> trimestre). Un décret est prévu par le Ministère de la Transition Ecologique pour mise en application en 2023. IFTH participe au suivi technique via EURATEX.

# INNOVATION

## TRANSITION ÉCOLOGIQUE, INDUSTRIE DU FUTUR, MATIÈRES ET PROCÉDÉS



### IFTH

Fort d'une gouvernance renouvelée au printemps 2021, IFTH s'est engagé au service des ressortissants sur trois enjeux fondamentaux : la transition écologique, l'industrie du futur, et les matières et procédés. Au cœur de son ADN, les activités de R&D ont profité d'une nouvelle dynamique de relance du portefeuille de projets et de valorisation des résultats transférables. Pour exemple, le projet TEXT-Epur-OP (textiles auto-décontaminants) était lauréat du 47<sup>ème</sup> Prix AAT Chanson, et la combinaison maille connectée issue d'E-Fashion<sup>2</sup> exposée lors des Rencontres CARATS. Le projet d'excellence Maille 4.03 a lui été initié à Troyes autour des grands enjeux de compétitivité industrielle. IFTH s'est également rapproché de deux centres techniques industriels, CETIM et IPC, dans les domaines des matériaux composites. Fin 2021 la mise en place de l'espace LE LAB by IFTH s'est achevé au cœur de l'accélérateur parisien LA CASERNE, offrant une plateforme technique d'expérimentation aux acteurs d'une mode responsable et innovante.

L'offre de services a été renforcée autour de la conformité, de la traçabilité et de la durabilité à l'usage des produits. La certification Oeko-Tex®, qu'IFTH est le seul organisme français habilité à délivrer, devient par ailleurs une référence pour les entreprises de textile et d'habillement. IFTH œuvre au plus près des entreprises et des tendances en renforçant sa présence lors d'événements majeurs (salons Made In France by PV, A+. Les « RDV IFTH », webinaires thématiques mensuels, contribuent au développement d'une solide communauté d'échanges.

### Normalisation

Les activités du BNITH ont conduit à la publication en 2021 de 31 normes et autres documents normatifs par AFNOR (et 33 par ISO), ce qui correspond à la moyenne annuelle. En 2020, 76 normes et autres documents normatifs avaient été publiés par AFNOR (et 39 par ISO).

En 2021, le BNITH a répondu à 128 consultations européennes (nouveaux projets, enquêtes, votes finaux, examens systématiques et autres consultations) et à 203 consultations internationales. En 2020, ces chiffres se sont élevés à 149 consultations européennes et à 275 consultations internationales.

Les sujets les plus significatifs portent sur :

- des aspects environnementaux (projet français sur l'estimation de la durée de vie des articles textiles d'habillement dans le cadre de la loi AGECE ; des projets européens/internationaux concernant la prise en compte de l'économie circulaire dans la filière textile-habillement ; des projets concernant les microplastiques d'origines textiles)
- des aspects éthiques (bien-être animal)
- la révision de normes françaises de spécifications de dispositifs médicaux textiles de compression médicale tels que

bas, manchons, orthèses (dans le cadre de produits remboursés par la Sécurité Sociale)

- la révision de normes européennes relatives à la sécurité des articles destinés aux enfants (cordons et cordons coulissants des vêtements d'enfants, gigoteuses)
- les textiles intelligents (notamment dans une perspective de protection contre la chaleur et la flamme)

Ils concernent également l'habillement virtuel, et enfin l'exploitation des données anthropométriques en vue de l'optimisation des barèmes de mensurations.



**L'innovation accompagnée dans les années antérieures est source d'investissement aujourd'hui. Ces nouvelles capacités de production seront à leur tour génératrices des innovations de demain.**

STÉPHAN VÉRIN, EURAMATERIALS

## Techtera

En 2021, Techtera a déposé 33 projets, dont 13 projets européens. 16 projets de R&D labellisés ont été financés pour près de 40 millions d'euros. Parmi les projets d'inter-clustering, le projet EU-ALLIANCE dont Techtera est le coordinateur a été lancé en septembre 2021 avec 5 clusters partenaires (NIDV (Pays-Bas), NTT (Italie), Po.in.tex (Italie), SIIT (Italie), Systematic (France)). L'objectif est de soutenir l'internationalisation des PME dans les domaines du textile technique, de la connectivité, des technologies de pointe et des matériaux avancés, afin d'aborder les marchés à double usage Défense/Sécurité dans quatre pays ciblés : États-Unis, Canada, Japon et Indonésie. Techtera est également

partenaire du projet REC-N-COMP aux côtés de 4 homologues textiles européens (NTT (Italie), Cluster Legno Arredo (Italie), Flanders Make (Belgique), PGM (Pologne)). Il vise à soutenir l'internationalisation des PME européennes dont les activités touchent à la fabrication de composites à base de matières recyclées, notamment textiles. Une stratégie d'internationalisation collective sera développée et testée, ciblant trois pays : États-Unis, Japon et Singapour.

Depuis fin 2021, Techtera met à disposition une tissuthèque de matières éco-responsables sur le showroom de la Caserne, tiers-lieu dédié à la mode responsable, situé au cœur de Paris. Biosourcées, recyclées ou is-



Showroom Techtera, La Caserne

sues de la greentech, les matières répondent à un cahier de charges précis. La vocation du showroom est d'inclure les fabricants dans un lieu de rencontres entre la filière textile et les marques, tout en bénéficiant de toute l'émulation de La Caserne et de son écosystème. Elle offre un lieu accessible pour proposer des collections et communiquer autour des matières des exposants.

## EURAMATERIALS

Euramaterials a accompagné de nombreux industriels dans le montage et le dépôt de leurs dossiers dans le cadre des plans de relance français et européen (dispositif REACT-EU). Plus de 60 projets ont été labellisés et/ou accompagnés en 2021. 34 projets industriels ont été soutenus financièrement, pour un montant de plus de 100 M€ d'investissements industriels qui seront engagés dans les mois à venir dans la filière.

Au sein de la filière textile, les fibres naturelles et plus particulièrement le lin, le recyclage et l'économie circulaire, les fibres et matériaux avancés ont été les moteurs de l'année écoulée.

Aider à la maturation des projets, à leur formatage comme à leur construction, aider à la constitution de dossier en ingénierie technique et financière, assurer la liaison avec les financeurs... EuraMaterials est au service des entreprises et de l'ensemble de leurs projets.

Depuis 2020, EuraMaterials a créé « Un cube Axel », pour appuyer l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs et Start-ups. En 18 mois, EuraMaterials a incubé 22 jeunes pousses et accéléré 9 startups.

## CETI

En janvier 2022, le CETI et l'école d'ingénieurs ESTIA ont annoncé la création du CETIA, la première plateforme d'innovation dédiée au tri et au démantèlement automatisés des articles textiles et chaussures en fin de vie ou invendus. Le CETI dispose à présent de 6 plateformes d'expérimentation et d'industrialisation textile et habillement pour accompagner les entreprises de la preuve de concept au transfert industriel : On demand for good, filaments et fibres, fils et étoffes, non tissés, tri et démantèlement (CETIA) et enfin recyclage textile. Le centre européen des textiles innovants participe à plusieurs projets collaboratifs allant de l'éco-conception (SEABIOCOMP) à l'industrie 4.0 (FASTEX4U) en passant par les textiles intelligents et thermiques (PHOTONITEX).



45 %

Marchés mode,  
luxe et sport



21 %

Santé, hygiène  
et médical



34 %

Textiles à usage  
technique

## Textili'IA : l'intelligence artificielle au service de la création textile

Entreprise créée par les professionnels du textile français, Textili'IA propose des solutions de protection des produits textiles tant en matière de motifs que d'innovation, des solutions de détection des contrefaçons sur le web, de numérisation et caractérisation des archives ainsi que d'aide à la création. Textili'IA s'appuie sur l'Intelligence Artificielle et la blockchain pour fournir une offre digitale innovante, sécurisée, accessible et à forte valeur ajoutée pour tous les acteurs de la filière.

## GT SECUROFEU

En 2021 et après deux ans de rédaction et suivi avec le BNITH, les travaux du groupe SECUROFEU ont abouti à la publication de la norme AFNOR NF G36-201 « Cordages en fibres et Filets - Réaction au feu - Classification des performances et méthodes d'essais ». Securofeu s'est rapproché du Bureau de la Prévention et de Réglementation Incendie afin de suivre l'évolution de la réglementation et œuvre à leur bonne connaissance et appréhension par les commissions de sécurité. Le GT travaille en lien avec l'IFTH et le LNE. Securofeu vient de réviser les procédures d'attribution de ses marques NONFEU et STOPFLAM.



© French TEX / Matthieu Dupont

Contifibre

“

**Les entreprises textiles recrutent partout en France, en CDI (93%), avec des besoins en main d'œuvre évalués à 3000 postes par an.**

THOMAS BUCAILLE

## EMPLOI FORMATION : ACCOMPAGNER ET ANTICIPER LES ÉVOLUTIONS



Blanc des Vosges

### Reconnaissance des compétences et savoir-faire

Quinze certificats de qualification professionnelle (CQP) ont été créés par la branche de l'industrie textile afin de reconnaître les compétences acquises et les savoir-faire nécessaires à l'exercice d'un métier de la branche (Conducteur d'équipements industriels textile, Modéliste industriel, Régleur(se) de Machines de Production, ...).

D'avril 2021 à mai 2022, trois jurys paritaires ont délivré 153 CQP au profit de salariés de la branche.

### Études prospective des métiers à horizon 2030

L'UIT participe à une étude prospective sur les métiers des branches chaussure, couture, cuirs et peaux, habillement, maroquinerie, et textile menée par la CPNE de la branche industrie textile en tant que membre du comité de pilotage.

Cette étude, lancée en 2021 avec le soutien d'OPCO 2i, a pour objectif d'évaluer à l'horizon 2030 les facteurs d'évolution qui affecteront notre branche (mutations économiques, évolutions technologiques et numériques ; évolutions réglementaires et environnementales ; évolutions démographiques et sociales, évolutions sociétales) et d'anticiper en conséquence l'évolution des métiers et des compétences.

En s'appuyant sur ces éléments, l'étude doit permettre de construire un plan d'actions à l'échelle de la branche pour accompagner les entreprises et les salariés qui seront impactés, notamment grâce aux formations qui existent ou qui devront être mises en place. La finalisation est attendue pour le deuxième semestre 2022.

## Zoom Onisep Les Métiers de l'Industrie Textile

L'UIT et Onisep ont publié en partenariat cet ouvrage visant à faire connaître les métiers du textile et le secteur d'activité aux jeunes en cours d'orientation, et au corps enseignant. L'UIT souhaite ainsi aider les fabricants textiles à recruter, en faisant découvrir les savoir-faire et les nombreux marchés d'applications du textile : habillement et linge de maison ou ameublement, mais aussi ailes d'avion, tableau de bord automobile, implants médicaux, voiles et cordages pour le sport ou encore l'événementiel...

Bien que l'ouvrage balaye l'ensemble des métiers du textile, de la création et la R&D en passant par la qualité, l'environnement et la logistique, l'UIT a choisi de mettre l'accent sur les métiers techniques, variés et largement méconnus, et a été vigilante à bien représenter la diversité des activités du secteur.

L'ouvrage s'appuie sur 20 portraits de salariés en poste qui témoignent ainsi de leurs métiers et de leur parcours. Cette incarnation des métiers et cette « parole directe » favorisent une meilleure compréhension et une meilleure projection dans le métier.

Le « Zoom Métiers de l'Industrie Textile » a été distribué par Onisep à l'ensemble des établissements scolaires français (collèges et lycées) et CIO (centres d'information et d'orientation) accompagné d'une fiche pédagogique. Disponible auprès des organisations professionnelles textiles, il est diffusé lors d'événements nationaux ou régionaux (Worldskills, Forum des Métiers, semaine de l'industrie...).



## De nouvelles formations

En octobre 2021, l'École de Production Industrielle de Couture et Confection de Roubaix (EPICC) a accueilli sa première promotion. Cette formation concrète, première école de production textile à ouvrir en France, est dédiée aux jeunes de 15 à 18 ans en difficulté scolaire. Elle leur permet

d'apprendre un métier en s'appuyant sur un volume d'heures en atelier professionnel.

Chez Maya Campus, un CAP conducteur d'installations de production option textile ouvrira à Tarare (69) et un BTS Innovation Textile option structure maille ouvre à Roanne (42) en septembre 2022.

A Thaon dans les Vosges, un CAP « Métiers de la mode et couture flou » formera deux classes de 10 étudiants aux matériaux et à la couture industrielle dès septembre 2022.

Un projet d'ouverture de BTS Innovations Textiles est également en cours d'études en Hauts-de-France.

## Skills 4 smart

Le projet Européen Skills 4 Smart, géré par UNITEX pour le compte des branches professionnelles françaises textile habillement cuir chaussures impliquées dans le projet, sera clôturé mi-2022.

Ce projet a plusieurs objectifs : mettre à jour l'offre de formation initiale et continue pour mieux répondre aux besoins de l'industrie textile habillement cuir chaussures (TCLF), améliorer l'image des carrières dans les

secteurs TCLF pour attirer de nouveaux travailleurs, en particulier les jeunes talents et enfin créer une communauté dynamique d'acteurs privés et publics à travers l'Europe, engagés à soutenir le développement des compétences et les opportunités d'emploi dans le cadre d'une stratégie de compétences commune à l'ensemble de l'UE.

Le sujet principal en 2022 est la définition d'une stratégie des compétences dans les

secteurs TCLF au niveau européen, avec une déclinaison au niveau national. Dans ce cadre, des entretiens sont menés par UNITEX avec les parties prenantes françaises (représentants des industries TCLF, acteurs de l'éducation et acteurs des politiques publiques), afin de les faire réagir aux perspectives et challenges en France en lien avec les 5 scénarios de développement des compétences.

## PIA PERFECT ET PERFECTR

D'une durée de 6 ans (2016-2022), le PIA PERFECT porté par UNITEX sera clôturé en juin 2022.

Ce programme portait sur 3 thématiques : accroître l'attractivité de la filière (création de la marque French TEX et le développement de la plateforme emploi formation [www.frenchtex.org](http://www.frenchtex.org)), renforcer l'employabilité (ingénierie parcours de formation, Frenchtex Compétences, investissements dans la plateforme Text'in et Hall Technique de

Techtera) et améliorer l'animation collaborative des territoires (Hub RH, pratiques innovantes d'hébergement et de transport).

Ce programme trouve son prolongement avec PERFECTR. Dans le cadre du PIA4, UNITEX a obtenu un financement pour un diagnostic des compétences et métiers d'avenir sur un périmètre national en lien avec la stratégie d'accélération recyclage, recyclabilité et matériaux recyclés.

# PROMOTION – ATTRACTIVITÉ SAVOIR FAIRE

## Grande Exposition du Fabriqué en France

La 2<sup>ème</sup> édition de la Grande Exposition du Fabriqué en France s'est tenue à l'Élysée les 3 et 4 juillet 2021.

Comme lors de l'édition précédente en janvier 2020, l'événement mettait en avant les savoir-faire des entreprises françaises à travers une exposition de 126 produits des départements français et des démonstrations, parmi lesquels le textile était de nouveau à l'honneur. Une magnifique carte de France des masques rendait hommage à la mobilisation des entreprises de textile et de confection pour fabriquer des masques.

Les collants Smartleg d'Innothera et les chaussettes Broussaud faisaient partie de la sélection, de même que les lacets de la Société Choletaise de Fabrication, qui présentait également une démonstration de fabrication sur le stand d'Entreprise et Découverte.

Les labels EPV, Origine France Garantie, France Terre Textile et l'IG Linge basque étaient également mis en avant au cœur de l'exposition.

Yves Dubief, président de l'Union des Industries Textiles, a pu échanger avec le président Emmanuel Macron lors de l'inauguration de l'exposition.



## Label France Terre Textile

Avec 150 adhérents, 7000 collaborateurs engagés et 50 millions de produits labellisés par an, France Terre Textile continue de se déployer en région : le label Sud Terre Textile vient de voir le jour. A l'occasion du salon Made in France en novembre, France Terre Textile présentait le label mais aussi un concept d'étiquette affichant les étapes de fabrication et le score carbone du vêtement pour plus de transparence et une meilleure traçabilité des produits textiles. Les visiteurs ont pu simuler le score carbone de leurs vêtements et laisser leurs commentaires sur cette étiquette grâce à une borne interactive.

France Terre organisait sa convention annuelle à Mulhouse les 12 et 13 mai 2022. Ce temps fort permet aux membres d'échanger et mieux se connaître mais aussi de communiquer sur le label et rappeler ses valeurs. Une visite de l'entreprise Emanuel Lang, acteur de la transition écologique en relocalisant la filature de lin en France, du laboratoire de Physique et Mécanique Textile de l'ENSISA et du Musée des Etoffes complétaient le programme.



Après une période de forte visibilité, notre filière doit révéler l'étendue de ses savoir-faire et des possibilités qu'elle offre, pour conquérir des marchés et attirer les talents.

OLIVIER DUCATILLION

## Communication UIT

Plus de 50  
retombées presse



21 400 abonnés  
réseaux sociaux





## Stand Textiles de France

Depuis 2 ans, les syndicats et fédérations membres de l'Union des Industries Textiles (Fédération de la Maille, de la Lingerie & du Balnéaire, FFILC, UIT Champagne-Ardenne, UITH Nord, UIT Sud, UNITEX et Syndicat Textile de l'Est) organisent un stand collectif pour leurs adhérents, fabricants de textile français exposants au salon Première Vision Paris.

Ce stand collectif «Textiles de France» présente une sélection de près de 300 échantillons, une

cinquantaine de tenues réalisées à partir des étoffes des exposants, accompagnées d'une fiche d'information indiquant les savoir-faire du fabricant, ses labels et certificats ainsi que l'origine des différentes étapes de fabrication textile. Une thématique centrale est développée à chaque édition sur un espace didactique. Un parcours d'information sur les labels textiles et les certifications volontaires était ainsi présenté lors des éditions de juillet 2021 et février 2022.

## Fabriqué en France

France Industrie a mis à disposition des fabricants et distributeurs un logo afin d'identifier et valoriser les produits fabriqués en France ou offres strictement conformes à la réglementation européenne régissant le « Made in France ». Ce logo a été dévoilé le 11 novembre 2021 à l'occasion du salon Made in France à Paris par Alexandre Saubot, président de France Industries, avec le soutien d'Agnès Pannier-Runacher et Alain Griset, ministres délégués auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, respectivement chargés de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises. L'UIT a accompagné cette démarche visant à créer une identité reconnaissable des consommateurs.



## Tourisme de savoir-faire

Entreprise et Découverte continue de déployer son plan d'action sur 3 ans (2021-2023) afin de promouvoir le tourisme de savoir-faire et professionnaliser son organisation en entreprise. L'UIT est partenaire de cet appel à projets lancé par la Direction Générale des Entreprises. Après avoir établi un diagnostic de territoire dans les régions Hauts-de-France, Normandie, Grand-Est, Centre Val de Loire et PACA en 2021, Entreprise et Découverte se concentre en 2022 sur 5 prochaines régions : Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, Bourgogne-France Comté, Ile-de-France et Occitanie. Une campagne de promotion du tourisme de savoir-faire a été menée à partir du 14 juin 2021 sur la thématique « Cet été on se retrouve à l'atelier » afin d'inciter les Français à aller dans les ateliers et à redécouvrir leurs savoir-faire.



## French TEX

Avec comme fil conducteur « Je façonne le monde à ma façon », la marque collective dédiée à l'emploi et la formation French TEX accentue sa présence pour renforcer la visibilité et l'attractivité de la filière auprès des jeunes, des personnes en recherche d'emploi et des prescripteurs. Les objectifs de communication et les actions French TEX visent à :

- ✓ Informer sur les métiers, les formations et les emplois,
- ✓ Valoriser les démarches et les acteurs de la filière,
- ✓ Favoriser la rencontre entre jeunes et entreprises.



Dans cette optique, des contenus sont co-conçus par les fédérations et syndicats textiles membres de l'UIT, le projet étant piloté par Unitex avec l'appui de l'UIT. Les portraits croisés et vidéos témoignages de salariés ou dirigeants incarnent les métiers du textile pour les faire connaître. Une carte des formations interactive complète le dispositif d'information sur le site et un quiz métiers questionne l'orientation de manière ludique.

Des temps d'échange en ligne ont permis de multiplier les rendez-vous, avec les lives instagram et une nouvelle édition des OpenWeeks s'est déroulée du 28 février au 27 mars, avec toujours la même volonté de prise de parole sur l'orientation et l'insertion à une période clé pour les jeunes. Cet événement a généré des prises de parole de la filière dans différents médias. La présence sur les événements reprend (wordskills à Lyon, forum emploi en Champagne Ardenne).

Nouveauté, un concours Tik Tok a été ouvert aux étudiants en s'appuyant sur les écoles textiles. Un programme ambassadeurs a également été lancé afin de créer un réseau de collaborateurs du textile à mobiliser lors des événements, pour créer des contenus ou répondre aux interrogations des jeunes, de leurs parents et des personnes en reconversion comme lors des OpenWeeks.

Enfin, deux webinaires ont été organisés à destination des entreprises textiles, le premier sur les bonnes pratiques de recrutement et le deuxième sur les enjeux de marque employeur et de recrutement.

Le lien est renforcé avec le site Savoir pour Faire afin d'y faire remonter les offres d'emploi techniques.

## Savoir pour Faire

Pour cette 3<sup>ème</sup> année, la campagne de promotion des métiers techniques de la mode et du luxe portée par le CSF a été lancée à l'automne 2021 sur la thématique « Une rencontre, un métier ! » incitant à plus d'interactivité. Une grande enquête a été lancée afin d'améliorer les contenus proposés aux jeunes en recherche de formation et aux personnes en recherche d'emploi. Côté site, un chatbot « Hello Charly » permet de présenter d'orienter les demandes. Le volet « offres d'emploi » évolue avec la création d'un espace candidat et un développement est en cours afin que les offres French TEX puissent apparaître sur le site. Des communiqués de presse ont permis de mettre l'accent sur les besoins en recrutement en région et ont permis de décrocher quelques retombées

intéressantes. Savoir pour faire était également présent sur les salons étudiants en Ile-de-France (L'aventure des métiers, Jeunes d'avenir) et un partenariat a été noué avec Première Vision pour afficher les offres sur le salon du Made in France.



## EUROPE ET INTERNATIONAL

### Renouvellement d'un MOU avec l'Egypte

Un MoU (Memorandum of Understanding), ou memorandum d'entente, a été signé entre l'UIT, l'AECE (The Egyptian Apparel Export Council) et l'EFCB (Egyptian French Business Council), le 25 octobre 2021 à Paris au MEDEF. L'UIT a saisi l'occasion de la réception par le MEDEF d'une délégation égyptienne et de la présence de la Ministre de l'Industrie égyptienne, pour renouveler le dernier MoU qui datait de 2017.

Un mémorandum d'entente est une déclaration d'intention, sans engagement juridique, visant à renforcer le commerce et la coopération entre ses cosignataires. Celui qui vient d'être signé prévoit, notamment, des partenariats industriels, des échanges d'information et un travail collaboratif.



### Paneuromed : un double système de préférence pénalisant

Le système Paneuromed est entré en application le 1er septembre 2021. Depuis cette date, deux systèmes de règles d'origine coexistent dans un cadre transitoire avec une mise en œuvre à géométrie variable. Il est indispensable que la convention soit mise en œuvre rapidement par l'ensemble des parties prenantes.

L'UIT a organisé un webinaire dédié à ce sujet le 30 novembre 2021 afin de clarifier le fonctionnement actuel pour les entreprises du réseau qu'elle co-anime avec la Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI).

L'UIT a également présenté l'importance de cet accord pour le secteur textile habillement à l'occasion des 3<sup>èmes</sup> Rencontres internationales de la douane le 22 juin 2021.

### Plan export textile 2022

L'UIT a publié son plan export pour l'année 2022, élaboré par son comité export. Ce document offre aux entreprises une visibilité sur les actions proposées (missions de prospection, salons...) par les différents partenaires tels que Eurovet, Première Vision, Fédération de la Maille, de la Lingerie & du Balnéaire, les fédérations régionales et les pôles de compétitivité en partenariat avec Business France et le DEFI. Malgré le contexte sanitaire, une quarantaine d'actions collectives sont proposées à l'étranger, dont 7 opérations organisées à la fois en présentiel et en distanciel. Une vingtaine d'opérations sont labellisées France Relance.



### Réforme du SPG : Quelles ambitions ?

Le SPG (système de préférence généralisé) est un accord commercial autonome qui accorde aux pays en développement un accès préférentiel non réciproque au marché communautaire. Les principaux objectifs de l'UE concernant la révision du règlement SPG sont de maintenir les caractéristiques essentielles du règlement actuel, à savoir l'éradication de la pauvreté et l'appui au développement durable et à la bonne gouvernance, tout en évitant de mettre en péril les intérêts de l'UE. Dans le même temps, il convient d'améliorer l'efficacité et l'efficacités globales du SPG pour faire face aux défis futurs. Trois régimes sont applicables dans le schéma actuel : le régime général, le régime spécial en faveur des pays les moins avancés (« Tout sauf les armes ») et le régime spécial d'encouragement en faveur du développement durable et de la bonne gouvernance (« SPG+ »).

L'UIT demande notamment :

- 1. un mécanisme de graduation** applicables à tous les pays bénéficiaires du SPG pour réduire leur dépendance à l'égard d'un nombre limité de produits et un mécanisme de sauvegarde automatique efficace et effectif pour les textiles et les vêtements.
- 2. une mise en œuvre effective des conventions internationales** relatives aux droits humains et sociaux, à l'environnement et à la bonne gouvernance
- 3. des critères d'éligibilités pertinents et renforcés** pour l'obtention du SPG+
- 4. Un schéma SPG transparent avec un acte délégué distinct** pour chaque bénéficiaire du SPG+



Les actions de promotion et de coopération que nous menons facilitent la stratégie de diversification de nos marchés, indispensable, notamment dans l'environnement économique actuel très incertain.

NORBERT BLANC

## Accord de coopération et mission de prospection de l'UIT en Ouzbékistan

L'UIT a signé un accord de coopération avec les représentants de l'Association textile et habillement Ouzbèke « Uzbehtekstilprom » à l'occasion du salon Première Vision le 9 février 2022. Elle organise une mission collective de prospection industrielle et commerciale labellisée « Choose France » à Tachkent en juin 2022 en collaboration avec la Fédération de la Maille, de la Lingerie et du Balnéaire.

Les relations commerciales sont désormais plus encadrées entre l'Union européenne et l'Ouzbékistan, ce dernier ayant obtenu le statut de bénéficiaire du SPG+ par la commission européenne, régime spécial d'incitation pour le développement durable et la bonne gouvernance de l'Union européenne, le 9 avril 2021. D'autre part, l'Organisation internationale du

Travail (OIT) a salué la décision de la coalition Campagne du coton de lever le boycott mondial des produits en coton d'Ouzbékistan le 10 mars 2022.



## EURATEX demande des mesures pour aider les entreprises à supporter la crise de l'énergie

À l'occasion de la réunion du Conseil d'administration d'EURATEX, qui s'est tenue à Bruxelles le 24 septembre 2021, le président Alberto Paccanelli a lancé un appel urgent aux autorités européennes et nationales pour qu'elles soutiennent les entreprises confrontées à une augmentation massive de leurs coûts énergétiques. EURATEX a

demandé des mesures immédiates pour alléger la charge de ces coûts énergétiques, par exemple en réduisant la TVA sur les factures d'énergie. À plus long terme, l'UE devrait élaborer une stratégie intelligente visant à garantir un approvisionnement énergétique durable, à un coût raisonnable pour l'industrie.



## Mission EURATEX à Casablanca avec l'AMITH

EURATEX et l'AMITH ont convenu de maintenir le dialogue ouvert pour renforcer la coopération entre l'UE et le Maroc malgré le point d'achoppement lié à la révision de la convention Paneuromed. Les deux organisations ont pu échanger à l'occasion de la convention annuelle de l'AMITH organisée à El Jadida les 30 et 31 mars 2022.

En marge de l'événement, la délégation d'EURATEX (M. Paccanelli, M. Marchant, M. Jacomet et Paolo SANDRI), ainsi que le chef du secteur commercial de la délégation de l'UE à Rabat, ont eu l'occasion de rencontrer le ministre marocain de l'industrie et du commerce, M. Ryad Mezzour.

L'UIT et l'AMITH avaient signé un accord de coopération en 2019 afin de renforcer leur partenariat.



**Une trentaine d'experts ont été mandatés par l'UIT pour représenter nos intérêts dans les 16 groupes de travail mis en place par EURATEX, traitant de politique commerciale, de développement durable, innovation ou encore formation. Cette nouvelle dynamique vise à défendre les positions françaises et à améliorer la dissémination de l'information auprès des entreprises.**

# LE TEXTILE EN RÉGIONS :

## RENFORCER LES SYNERGIES

**De manière générale, l'accompagnement au recrutement des adhérents et la qualification du personnel restent des sujets prioritaires pour les syndicats textiles.**

Cela se traduit par la mise en place d'actions dédiées et de dispositifs innovants à l'emploi (MRS, itinéraire d'intégration durable...) avec les partenaires emploi locaux (Pôle Emploi, GRETA, Maison de l'emploi, Informa...). En parallèle, UNITEX, UITH Nord et le Syndicat Textile de l'Est ont réalisé des vidéos de recrutement, basées sur des témoignages de salariés et tournées en entreprise afin d'aider ces dernières à communiquer. Ces actions sont complétées par la participation aux salons emploi-formation régionaux et à l'organisation d'événements dédiés.

Par ailleurs, la période a nécessité un accompagnement particulier des entreprises au niveau juridique et social concernant l'Activité Partielle de Longue Durée (interprétation des clauses, rédaction d'accords d'entreprise ou décision unilatérale de l'employeur, mise en place, suivi et bilan).



© Pierre-Aymeric

### UNITEX

UNITEX a organisé avec succès trois événements forts aujourd'hui ancrés dans les agendas de la profession, créateurs de synergies et véritables carrefours de rencontres d'excellence pour la filière française en lien avec ses partenaires.

Textiles techniques et matériaux souples - le 7 octobre 2021, la 7<sup>ème</sup> édition de Textival a rassemblé 500 participants autour de rendez-vous business et de conférences sur savoir-faire, R&D et innovation.

Economie circulaire - UNITEX, Techtera et le Ciridd ont organisé la seconde édition de la semaine « Demain le textile : au fil de l'économie circulaire » du 11 au 15 octobre 2021. 185 participants, 140 entreprises et 30 institutionnels ont participé aux différents temps forts : 4 tables rondes dont une hébergée au sein du Forum Economie circulaire du Salon POLLUTEC, un hackathon impliquant 6 écoles et 10 entreprises et enfin des rendez-vous BtoB.

La soie et les savoir-faire soyeux lyonnais – pour sa 3<sup>ème</sup> édition, Silk in Lyon Festival de la soie, événement grand public, a accueilli cette année plus de 7000 visiteurs. L'industrie de la soie a exprimé toute sa créativité et sa diversité au cœur de la cité lyonnaise, réunissant autant les maisons traditionnelles et grandes marques que les jeunes créateurs. A travers un nouveau « parcours des savoir-faire », les visiteurs ont eu un aperçu complet et concret des différentes étapes de fabrication de la filière.

Les finales nationales des Worldskills, plus grand concours de métiers du monde, se tenaient à Lyon du 13 au 15 janvier 2022. 600 compétiteurs issus de 14 régions françaises se sont affrontés les uns aux autres. L'équipe UNITEX était présente sur l'événement au sein de l'espace Mode & Création avec un stand French TEX dédié à la découverte des textiles. La mallette pédagogique y a été présentée. Le forum « Jeunes d'Avenir Rhône Alpes » le 19 mai a fourni une autre occasion de rencontre.

### UITH NORD

UITH a développé un cycle de formation destiné aux dirigeants. Des experts ont ainsi accompagné 10 participants sur 5 thématiques : pilotage de l'entreprise, marketing & communication, nouvelles technologies & compétences numériques, management & GRH, Développement Durable & RSE. Ce cycle de 8 jours a également permis aux participants d'échanger, de confronter leurs problématiques et de nouer des liens pérennes. Ce format sera reconduit en 2022.

Créé il y a 15 ans par UITH pour les bonnetiers d'Ouest-Normandie, le Club des Tricoteurs a pris une dynamique nationale sous l'impulsion Karine Renouil-Tiberghien (Manufacture de Layette) et réunit à présent une trentaine de spécialistes de la maille. Le Club entend favoriser les collaborations entre membres, et leur permettre d'échanger sur des problématiques communes. Animé par UITH

en collaboration avec les syndicats textiles régionaux membres de l'UIT et la Fédération de la Maille, de la Lingerie et du Balnéaire, le Club des Tricoteurs a recensé les moyens techniques des tricoteurs (machines, jauges...). Les entreprises y ont partagé les enjeux de formation et de recrutement des opérateurs de confection, des techniciens maintenance et des bonnetiers pour lesquels des BTS sont lancés.



Beaulieu Weavers

UITH a lancé la Textile Valley afin de promouvoir, unir, attirer et développer les acteurs de la filière textile-habillement des Hauts-de-France (industriels, membres de l'écosystème, distributeurs, créateurs...). Une cartographie des savoir-faire présentant les activités de 250 entreprises (industriels, membres de l'écosystème, créateurs) a été développée et paraîtra en 2022.

En novembre 2021, Today Tomorrow Textile a permis de mettre en relation entreprises, établissements scolaires et partenaires de l'emploi et de l'insertion. Au total, 20 visites d'entreprises ont été organisées balayant l'ensemble des secteurs d'activité (tissage, tricotage, confection...) et des marchés d'application. Le petit-déjeuner Emploi a abouti à l'organisation d'un webinar d'information sur la filière auprès de 350 participants Pôle Emploi.

## UIT Champagne Ardenne

Le Pôle d'Excellence de la Maille 4.03 continue de structurer ses actions entre les acteurs du territoire (industriels, recherche et innovation, académiques, institutionnels). Les axes de travail concernent aussi bien l'innovation et le développement durable que l'attractivité du territoire.

Le site textile-technique.com conçu pour qui établir des passerelles entre les donneurs d'ordre du textile technique et les industriels du territoire a été entièrement refondu. Cet outil renforce le positionnement du territoire sur les textiles techniques et sa manifestation phare CITEXT. Il propose un annuaire avec recherche d'entreprises par fonctionnalités et savoir-faire, ainsi qu'un guide complet pour comprendre le textile, du choix des matières aux techniques de production.

En animant le groupe Textile Chanvre dans le cadre du Pôle Européen du Chanvre, l'UIT Champagne-Ardenne favorise les connexions entre les industriels textiles, soutient les échanges de l'amont à l'aval de la filière chanvre pour rétablir une chaîne de valeur complète, de la matière française à la transformation complète en textile.

Une démarche de sensibilisation est en marche auprès des écoles (CAP au BTS), afin de faire la promotion des entreprises et compétences textiles locales.



## Syndicat textile de l'Est

Plus qu'une année dynamique, c'est une année de dynamiques. La période écoulée marque des investissements importants pour les entreprises historiques des Vosges à l'instar de Garnier-Thiebaut, mais aussi l'installation de nouvelles entreprises textiles sur le territoire. Ainsi l'atelier de confection des jeans de 1083 voit le jour



en poussant les murs chez Tissage de France à Rupt sur Moselle. Le Syndicat Textile de l'Est a accompagné le recrutement et la formation de 20 ouvrières avec les partenaires régionaux. Un travail de mise en relation des entreprises est également mené afin de les aider à se connaître et à relocaliser les activités sur le territoire. Enfin, les travaux de réflexion et de conception menés sur l'étiquette de traçabilité via le label Vosges Terre Textile ont été repris par l'UIT et servent de modèle porté au plan national.

## UIT SUD

L'UIT Sud continue d'apporter à ses adhérents un appui à l'innovation à travers l'accompagnement de projets innovants et l'organisation de conférences techniques sur des thèmes d'actualité comme l'économie circulaire, le développement durable, la traçabilité,... en partenariat avec la Région Occitanie.

En 2021, l'UIT Sud a rejoint le collectif TRICOLOR et a organisé dans ce cadre des journées techniques orientées sur le lavage de laine

ainsi que des visites d'entreprises textiles de la filière laine à Mazamet (Tarn), en partenariat avec TRICOLOR et le Parc régional du Haut Languedoc.

L'UIT Sud vient d'adhérer mi-2022 au label France terre textile et contribue ainsi à la création de Sud Terre Textile, le 6<sup>ième</sup> label régional.

Concernant la préservation des savoir-faire, UIT Sud a participé à la réalisation d'un pilote

sur la sauvegarde et la transmission des savoir-faire, techniques, pratiques et maîtrise des compétences des entreprises par voie numérique (logiciel expert). Ces travaux sont menés dans le cadre du projet DigiTVC, programme européen SUDOE.

Afin de promouvoir les emplois textiles, le syndicat a participé au salon TAF à Albi, et au French Fab Tour à Toulouse en partenariat avec France Industrie.

## Mode Grand Ouest

L'enjeu de trouver et de qualifier du personnel reste la principale préoccupation d'une majorité d'entreprises de la filière. Mode Grand Ouest participe à la mise en place d'un observatoire régional des compétences industrielles en Pays de la Loire.

Le programme INNOFABMODE et MOD'INNOV ont permis de développer de nouveaux démonstrateurs au service de la compétitivité industrielle. Des formations au Lean

management et aux nouvelles organisations managériale et de production sont proposées au sein du groupement en lien avec l'école POP (Pilotage Opérationnel de Performance). Ces nouveaux processus de management très visibles sont partagés à tous niveaux de l'entreprise. L'objectif est de rendre acteur les collaborateurs de l'entreprise du pilotage et développement en temps réel.

Six sous-traitants ont développé le label « les ateliers engagés » visant à fédérer les entreprises certifiées autour de projets concrets. Cette action impulsée par le GFF concerne l'ensemble des entreprises de sous-traitance et a pour objectif de mettre à disposition un accompagnement GSE aboutissant à une certification officielle VERITAS. Ce label est issu d'un travail collaboratif, entamé il y a désormais 2 ans, ancré dans la norme ISO 26000 internationalement reconnue.

## PRÉSIDENT DE L'UIT

**Yves DUBIEF**  
Tenthorey



## VICE-PRÉSIDENTS DE L'UIT

**Denis ARNOULT**  
Droit du Travail et Protection Sociale,  
PDG France Teinture

**Olivier BALAS**  
Marchés Publics,  
PDG Balas Textile SAS

**Norbert BLANC**  
Promotion internationale, DMC

**Eric BOEL**  
RSE  
Les Tissages de Charlieu

**Thomas BUCAILLE**  
Formation,  
Directeur RH Petit-Bateau

**Olivier DUCATILLION**  
Communication,  
PDG Lemaitre-Demeestere

**Grégoire GIRAUD**  
PDG Cheynet Industries

**Christophe LAMBERT**  
Trésorier, Affaires Industrielles,  
Gérant de TDV Industries

**Gregory MARCHANT**  
Affaires européennes,  
PDG UTT

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### BRANCHES DE PRODUCTION

#### MAILLE ET LINGERIE

Thierry BRUN  
Lucien DEVEAUX  
Grégoire GIRAUD  
Bruno NAHAN

#### TEXTILES ARTIFICIELS & SYNTHÉTIQUES

Sébastien HOFFLIGER

### SECTIONS PROFESSIONNELLES

#### LAINE/COTON

Didier BUTOR  
Christophe LAMBERT  
suppléant Benoît HACOT

### RÉGIONS

#### AUVERGNE RHONE-ALPES

Rodolphe ALVAREZ  
Olivier BALAS  
Eric BOEL  
Stéphane MATHIEU  
Hervé TIBERGHEN

#### GRAND-EST CHAMPAGNE

Denis ARNOULT

#### LORRAINE

Yves DUBIEF

#### HAUTS-DE-FRANCE NORD

Eugène DELEPLANQUE  
Olivier DUCATILLION  
Olivier GUILLAUME  
Gregory MARCHANT

#### AISNE

Antoon VANDEGINSTE

#### PICARDIE

Yves BENOIT

#### OCCITANIE

Lionel BONNEVILLE

#### NORMANDIE

Jean-Jacques GASLY

#### PAYS DE LA LOIRE

Pascal PAULAY

### MEMBRES DÉSIGNÉS

Norbert BLANC  
(DMC)

Thomas BUCAILLE  
Petit Bateau

Paul de MONTCLOS  
Garnier Thiebaut

Antoine de VILLOUTREYS  
de BRIGNAC  
(TF Création)

## L'ÉQUIPE UIT

**Vanessa de Saint-Blanquat,**  
Directrice Générale

**Joëlle Da Fonseca-Ruellan,**  
Responsable des Affaires  
économiques et européennes

**Romain Garnier,**  
Responsable Affaires sociales  
et Formation

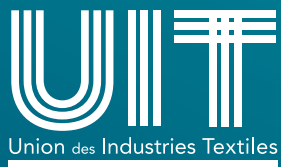
**Anne-Laure Milhe,**  
Responsable de la Communication

**Laurent Prigent,**  
Responsable Développement  
Durable

**Fatima Said,**  
Responsable Affaire fiscales

**Sonia Navarro et Estelle d'Ortoli,**  
Assistantes de Direction

**Xavier Royer,**  
Directeur de la Formation



11 - 17, rue de l'Amiral Hamelin - 75116 Paris  
Tél. : +33 (0)1 45 05 71 83 - E-mail : [uit@textile.fr](mailto:uit@textile.fr)

[www.textile.fr](http://www.textile.fr)



**Uit France**